

OFFRES PRIVILÈGES POUR LES ADHÉRENTS RCN

Nos meilleurs attentions
Rien que pour vous



Pour profiter de cette offre

Rendez vous dans les agences de
Loire Atlantique - Vendée



Frais de dossiers offerts
sur votre crédit Expresso

Exemple pour un crédit Expresso⁽¹⁾ de
15 000€ sur 84 mois : taux débiteur
annuel fixe de 2,50% **soit TAEG fixe
de 2,53%**⁽²⁾. **Mensualités de 194,84€**
(hors assurance DIT⁽³⁾ facultative).
Montant total dû (hors assurance
DIT⁽³⁾ facultative) : **16 366,56€** (avec
frais de dossiers offerts).

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de
vous engager**

En cas d'adhésion à l'assurance DIT⁽³⁾ facultative, cotisations de
6.50€ par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû titre
de l'assurance DIT⁽³⁾ facultative : 312€ soit un TAEG (taux annuel
effectif de l'assurance) de 1,50%, non inclus dans le TAEG du crédit.
Conditions et tarifs en vigueur au 01/11/2017

vanessa.mercier@socgen.com

06.73.99.98.64

Donnez des ailes à vos projets

Offre non cumulable avec toute autre offre Société Générale, reversée aux salariés NESTLE, majeurs. Offre valable dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de l'acceptation par l'agence et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur au 01/11/2017.

(1) Réservee aux majeurs, sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur Sogéfinancement SAS, 394 352 272 RCS Nanterre. Délais légal de rétractation : 14 jours à compter de votre acceptation du crédit. (2) A titre indicatif, le taux proposé sera fonction du financement et de la situation de l'emprunteur. Pour un crédit d'une autre durée et/ou montant, contactez votre Conseiller. (3) Le coût de l'assurance varie en fonction de l'âge et de la situation personnelle de l'emprunteur. Contrat d'assurance collective - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente, Incapacité Temporaire total de travail - souscrit par Sogéfinancement auprès de Sogécap (entreprise régie par le Code des Assurances) et présentée par Société Générale, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann (Paris XIe), en sa qualité d'Intermédiaire en assurance, immatriculation ORIAS n°07 022 493 (orias.fr). (4) Frais e dossier d'un crédit Expresso en vigueur au 01/11/2017, hors offre privilège : 1% TTC du montant du crédit (minimum : 50€ - maximum : 120€).